



Contre **quelles maladies** nos félins peuvent-ils être **vaccinés** ?

Les valences vaccinales* destinées aux chats sont regroupées en deux catégories : les valences dites « essentielles » conseillées pour tous les chats quel que soit leur mode de vie, et les valences dites « non essentielles » administrées en fonction du contexte. Les premières rassemblent l'herpèsvirus, la calicivirose (toutes deux responsables de coryza*, qui se caractérise par une atteinte invalidante du nez, des yeux et de la bouche), et la panleucopénie (maladie mortelle se manifestant par des troubles digestifs). Les valences « non essentielles » sont la « leucose » féline (affection potentiellement mortelle aux multiples facettes), la chlamyphilose (responsable de conjonctivite), et la rage (zoonose* mortelle, pour laquelle la vaccination est très réglementée).

La vaccination doit toujours s'adapter au mode de vie du chat et au contexte local (prévalence* de la maladie dans le secteur où il vit).

On classe les valences vaccinales en deux catégories :

- les valences « essentielles » (ou valences « core » en anglais). Le vétérinaire les administre à tous les chats, quel que soient leur milieu et leurs conditions de vie. Les maladies correspondantes sont très répandues. Elles peuvent s'exprimer, même si le chat vit seul sans accès à l'extérieur. Il s'agit des valences rhinotrachéite, calicivirose et panleucopénie (ou typhus),

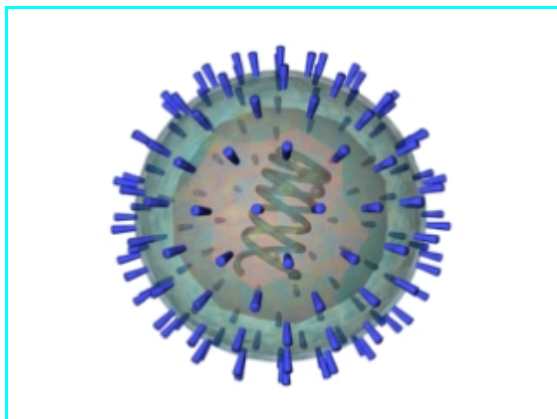
- les valences « non essentielles » (ou « non core » en anglais). Le vétérinaire les administre « à la carte », après évaluation du contexte (i.e. le risque qu'a l'animal d'être infecté par l'agent pathogène) ou en fonction de la réglementation. Il s'agit des valences FeLV (« leucose»), chlamyphilose et rage.

Les valences vaccinales* « essentielles »

La rhinotrachéite féline et la calicivirose féline

L'herpèsvirus et le calicivirus félines sont deux agents pathogènes* fréquemment impliqués dans le syndrome coryza*. C'est une maladie complexe, dans laquelle peuvent intervenir plusieurs agents, virus (herpèsvirus, calicivirus, réovirus,...) ou bactéries (*Chlamyphila felis*, *Pasteurella multocida*, *Bordetella bronchiseptica*...).

Le coryza se manifeste principalement par une atteinte oculaire, nasale et buccale. Les signes cliniques sont plus ou moins graves en fonction du (ou des) agent(s) pathogène(s) impliqué(s).



L'herpèsvirus félin est un virus enveloppé* (© Merial).

* voir lexique

Si l'animal est pris en charge dès l'apparition des premiers signes cliniques, il guérit rapidement. En revanche, dans certaines conditions, en particulier en collectivité et chez les chatons, la maladie peut avoir de lourdes conséquences. La perte de l'odorat et les douleurs buccales entraînent perte d'appétit et déshydratation, qui peuvent être fatales.

La transmission est directe (par contact « nez à nez », ou par aérosol, lorsque les animaux éternuent) ou indirecte (gamelles, jouets, balais, chaussures...) en fonction des capacités de survie de l'agent en cause à l'extérieur. Ces agents ont des résistances variables vis-à-vis de l'environnement et en fonction de leur sensibilité aux désinfectants. Le calicivirus est assez résistant dans le milieu extérieur et n'est détruit que par certains désinfectants. L'herpèsvirus, lui, résiste mal à l'extérieur et est sensible aux désinfectants usuels.

La vaccination « coryza » cible deux agents pathogènes majeurs que sont l'herpèsvirus félin et le calicivirus félin. Elle permet de prévenir ou limiter les signes cliniques, et dans certains cas, limite l'excrétion* virale. Ceci permet de limiter la circulation de l'agent au sein d'une collectivité contaminée. Ces valences vaccinales ne protègent ni contre l'infection* ni contre le portage*. Un chat vacciné et protégé pourra donc être porteur d'herpèsvirus ou de calicivirus suite à une contamination ultérieure à la vaccination. Une analyse de laboratoire pour mettre en évidence le virus (par exemple, par PCR) peut donc très bien se révéler positive pour l'un de ces virus chez des animaux vaccinés et sans signes cliniques.

La panleucopénie féline (ou typhus, ou parvovirose féline)

Elle est due à un parvovirus félin, proche de celui du chien. Ce virus provoque des vomissements, une diarrhée parfois hémorragique et une déshydratation intense. La mortalité est élevée, surtout chez le chaton. Le virus est très résistant dans l'environnement et n'est pas détruit par tous les désinfectants. Il peut donc se transmettre de manière indirecte (gamelles, jouets,

balais, chaussures...) et la maladie est extrêmement contagieuse.

La vaccination permet de prévenir les signes cliniques et la mortalité, et participe à la diminution de la fréquence de l'affection dans la population féline. Cependant, il ne faut pas l'oublier : le typhus fait toujours des ravages en collectivité, notamment en refuge. Quelques cas sont recensés en chatterie.



Chaton abattu, en début d'évolution de la maladie sous sa forme classique. Noter la prostration dans un coin de la pièce (© Merial).

La prise vaccinale peut être inhibée chez le chaton par l'immunité maternelle transmise par le colostrum. Des protocoles particuliers peuvent être mis en place par le vétérinaire en cas d'épidémie ou de risque majeur.

Les valences vaccinales*
« non essentielles »

Le FeLV (communément appelé « la leucose féline »)

Le FeLV (pour Feline Leukaemia Virus) est un rétrovirus tout comme le FIV (virus de l'immunodéficience féline, appelé aussi sida du chat). La leucose est considérée comme l'une des affections félines les plus meurtrières au plan mondial. Elle est responsable de signes cliniques variés, comme des tumeurs, de l'anémie*, et une immunodépression* à l'origine d'infections secondaires.

* voir lexique

La transmission du FeLV est souvent directe, surtout par l'intermédiaire de la salive (toilettage mutuel, léchage, morsure).

La vaccination a pour objectif de prévenir la virémie persistante (voir fiche technique dédiée au FeLV) et les maladies associées.

Les candidats à la vaccination sont en général les chats qui ont un accès à l'extérieur, qui sont en contact avec des congénères, ou pour lesquels le vétérinaire pense que cette valence est utile.

La chlamydophilose

Cette maladie est due à une bactérie*, *Chlamydomydia felis*. Elle provoque surtout des conjonctivites* qui peuvent récidiver. La transmission se fait principalement par contact étroit, « nez à nez », avec un chat excréteur une quantité importante de bactérie dans ses larmes ou ses sécrétions nasales.



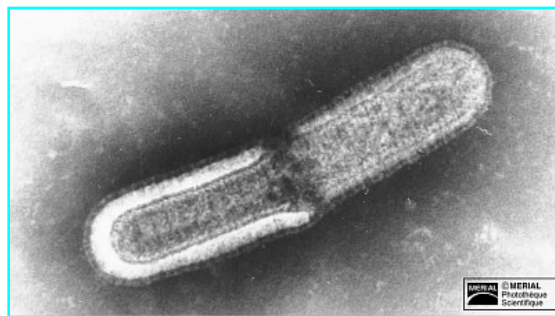
Conjonctivite unilatérale due à *Chlamydomydia felis*
(© Merial).

La vaccination a pour objectif de prévenir ou limiter les signes cliniques, et dans certains cas, permet de limiter l'excrétion bactérienne en cas d'infection ultérieure à la vaccination. Elle est donc utile pour limiter la circulation de l'agent pathogène au sein d'une collectivité contaminée.

La pertinence de l'utilisation de cette valence lors de la vaccination est évaluée selon le mode de vie du chat. Elle est surtout destinée aux collectivités félines et selon l'appréciation du vétérinaire.

La rage

Cette maladie est due à un virus de la famille des *Rhabdoviridae* qui provoque principalement des symptômes nerveux (excitabilité, modification de comportement, agressivité...). C'est souvent la forme furieuse et agressive que l'on observe chez le chat.



Forme classique en obus du virus de la rage (© Merial).

La transmission est directe et se fait par morsure, ou léchage d'une plaie par un animal excréteur du virus. Les symptômes apparaissent d'autant plus rapidement que la morsure est proche du cerveau de l'animal. La maladie est mortelle et incurable. Il s'agit d'une zoonose, c'est-à-dire qu'elle se transmet à l'homme. C'est pourquoi toutes les mesures qui la concernent sont très réglementées.

La vaccination permet de prévenir les signes cliniques et la mortalité. En France elle a été un véritable succès.

Selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), la rage est encore responsable du décès de plus de 55 000 personnes chaque année dans les pays où elle est endémique. La prévention s'appuie notamment sur des campagnes de vaccination des animaux domestiques et de la faune sauvage (renards, rats laveurs...) afin de protéger les populations humaines.*

La France est actuellement qualifiée « indemne de rage » mais ce statut peut évoluer.

* voir lexique

Des animaux en phase d'incubation*, qui sont donc asymptomatiques, peuvent être importés illégalement notamment du Maroc comme ce fut le cas à plusieurs reprises ces dernières années.

Le vaccin est obligatoire dans certains cas, par exemple pour franchir les frontières, la législation est différente selon les pays. Certaines pensions, campings voire certaines expositions exigent un certificat de vaccination.



- Les valences vaccinales dites « essentielles » (herpèsvirose, calicivirose, panleucopénie) sont destinées à tous les chats, indépendamment de leur milieu et de leurs conditions de vie.
- Les valences vaccinales dites « non essentielles » (FeLV, chlamydophilose, rage) sont administrées après évaluation du contexte (en fonction du risque qu'a l'animal d'être infecté par l'agent pathogène) ou en fonction de la réglementation en vigueur.
- La vaccination vise à protéger les chats contre des maladies mortelles (panleucopénie, rage, leucose, certaines formes de calicivirose) ou difficiles à gérer, en particulier en collectivité (herpèsvirose, calicivirose, chlamydophilose).
- La vaccination protège l'individu mais aussi la population.
- La vaccination (en particulier celle contre l'herpèsvirose, la calicivirose, la chlamydophilose et la panleucopénie) permet dans certains cas de limiter l'excrétion de l'agent pathogène par l'animal, si ce dernier venait à être infecté.



- **Agent pathogène (microbe)** : micro-organisme pouvant provoquer une maladie chez l'organisme qu'il infecte (exemples : virus, bactérie, champignon...).
- **Anémie** : baisse de la quantité de globules rouges dans le sang.
- **Bactérie** : être vivant microscopique, composé d'une seule cellule. Elle peut être pathogène, inoffensive ou bénéfique pour l'organisme.
- **Conjonctivite** : inflammation de la conjonctive, membrane qui tapisse l'intérieur des paupières. Cette membrane produit le mucus (liquide) qui lubrifie la surface de l'œil.
- **Coryza (syndrome coryza)** : maladie potentiellement due à plusieurs virus (notamment l'herpèsvirus et le calicivirus) et à de multiples bactéries (*Chlamydomphila felis*, *Bordetella bronchiseptica*, *Pasteurella multocida*...). Elle se traduit par une conjonctivite, un écoulement liquide puis épais au niveau des yeux et du nez, des étternuements, des lésions dans la bouche. L'état général peut être affecté (fièvre, anorexie). Les signes cliniques sont plus ou moins graves en fonction du ou des agent(s) pathogène(s) impliqué(s).

* voir lexique

- **Endémique (maladie)** : maladie retrouvée de manière permanente ou régulière sur une zone déterminée.
- **Excrétion (d'un agent pathogène)** : rejet à l'extérieur de l'organisme de l'agent pathogène. Ce phénomène permet la transmission d'agents infectieux d'un animal à l'autre.
- **Infection** : envahissement de l'organisme par un agent pathogène.
- **Incubation** : intervalle de temps entre l'entrée de l'agent pathogène dans l'organisme et l'apparition des signes cliniques.
- **Immunodépression, ou immunodéficience** : affaiblissement des défenses immunitaires d'un organisme.
- **Portage** : présence et éventuellement multiplication d'un agent pathogène chez un animal, sans que celui-ci ne présente de symptôme. Ce phénomène est fréquent.
- **Porteur asymptomatique** : animal sans symptôme, chez lequel un agent pathogène est présent, et éventuellement se multiplie.
- **Prévalence** : nombre ou pourcentage d'animaux atteints par une maladie.
- **Vaccin** : médicament destiné à apprendre à l'animal à se défendre contre un agent pathogène qu'il est susceptible de rencontrer ultérieurement.
- **Valence vaccinale** : correspond à la « part » du vaccin qui protège contre un agent déterminé. Un vaccin peut être monovalent (protéger contre une seule maladie) ou multivalent (protéger contre plusieurs maladies).
- **Virus enveloppé** : virus qui est entouré par une enveloppe. En général, il est plus fragile qu'un virus nu et est sensible aux détergents et désinfectants usuels.
- **Zoonose** : affection transmissible de l'animal à l'homme et inversement.

Fiche technique réalisée à l'occasion de la rencontre Eleveurs félins / Merial octobre 2011

* voir lexique